



PROGRAMME D'ÉTUDES

ÉTUDES EUROPÉENNES GÉNÉRALES

ANNÉE ACADÉMIQUE

2021 - 2022

SEMESTRE

1

TITRE DU COURS

LE SYSTÈME EUROPÉEN DES DROITS DE L'HOMME

PROFESSEURE DU COURS

Florence BENOÎT-ROHMER

ASSISTANTE DU COURS

Andréa DELESTRASSE

TYPE DU COURS (OBLIGATOIRE, À OPTION)

OBLIGATOIRE

LANGUE D'INSTRUCTION

Français

CRÉDITS ECTS

LAW : 3 ECTS ; ECO : 3 ECTS ; EEIB : 3 ECTS ; POL : 4 ECTS

1. OBJECTIFS DU COURS

Le cours se propose :

- D'aborder la question de l'universalisme des droits de l'homme, ses conséquences et la compatibilité de ce principe avec les mécanismes régionaux de protection des droits de l'homme ;
- De couvrir les aspects essentiels des systèmes de protection des droits de l'homme en Europe, sur la base de la Convention européenne des droits de l'homme et de la Charte des droits fondamentaux de l'Union européenne, en insistant sur les mécanismes de protection, leur champ d'application, les rapports de système et les principaux droits.
- De s'interroger sur les liens entre Etat de droit et droits de l'homme

2. OBJECTIFS D'APPRENTISSAGE

À l'issue de l'enseignement l'étudiant(e) est supposé(e) être capable :

- De présenter le principe d'universalisme des droits de l'homme et ses implications ;
- De présenter les systèmes de protection des droits de l'homme en Europe ;
- De s'interroger sur l'effectivité de ces systèmes ;
- D'analyser les problèmes posés par l'interaction entre les systèmes européens de protection ;
- D'analyser les principaux droits garantis ;
- D'écrire un rapport sur les challenges qui se posent en matière des droits de l'homme ;



- De débattre à propos de la question de la protection européenne des droits de l'homme et de l'Etat de droit

3. CONTENU DU COURS

Introduction

- La proclamation des droits de l'homme au niveau universel et le principe de l'universalité des droits de l'homme
- La réalité du principe d'universalité des droits de l'homme

1. Les valeurs qui fondent l'Europe : l'État de droit, la démocratie et le respect des droits humains

- Les mécanismes de protection des droits de l'homme dans le cadre du Conseil de l'Europe
- Les mécanismes de protection des droits fondamentaux dans le cadre de l'Union européenne
- Quels rapports entre ces mécanismes ?

2. Les droits garantis par la Charte des droits fondamentaux de l'UE et la Convention européenne des droits de l'homme

- La dignité humaine, fondement des droits de l'homme
- Le champ d'application de la Charte, les relations entre la Charte et la Convention
- Les droits garantis (exemples)
- Les méthodes d'interprétation (principe de la marge d'appréciation, principe de subsidiarité etc.)

4. MÉTHODE D'ENSEIGNEMENT

Cours magistral avec interaction des étudiant(e)s, débats et études de cas

5. MATÉRIEL D'ENSEIGNEMENT

Power point, débats critiques, lectures

6. ÉVALUATION

1. **Essai écrit** (50%) de 1400 à 1800 mots sur une question large ;
2. **Examen écrit** (50%) de 2h - Deux questions.